

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Extrait du Registre des délibérations du Bureau Séance du Jeudi 12 Septembre 2019

Membres du Bureau en exercice: 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle Robert Schwint - La City 4 Rue Gabriel Plançon 25043 BESANCON CEDEX, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 1.2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 4.1, 5.1, 5.2, 7.1, 7.2, 7.3

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h10.

Etaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON

Etaient absents:

M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Bernard GAVIGNET, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pascal ROUTHIER, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance : M. Gabriel BAULIEU

Procurations de vote :

Mandants: R. STEPOURJINE, E. MAILLOT, J. KRIEGER, Y. DELARUE, C. LIME, M.ZEHAF

<u>Mandataires</u>: F. TAILLARD, P. DUCHEZEAU, A. BLESSEMAILLE, M. DONEY, A. POULIN, M. LOYAT

Délibération n°2019/004860

Rapport n°7.1 - Attribution de subvention aux clubs sportifs de haut niveau dans les disciplines individuelles

Attribution de subvention aux clubs sportifs de haut niveau dans les disciplines individuelles

Rapporteur: Jean-Yves PRALON, Vice-Président

Commission : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

Inscription budgétaire	
BP 2019 et PPIF 2019-2022	Montant du budget 2019 : 87 150€
«Soutien clubs sportifs de haut niveau»	Montant de l'opération : 15 000€

Résumé:

Ce rapport porte sur l'attribution de subventions de moins de 23 000 € dans le cadre du soutien aux clubs de sports individuels dont certains athlètes sont susceptibles de participer aux prochains Jeux Olympiques (Tokyo 2020).

Il est proposé d'accorder pour la saison 2019/2020 différentes subventions pour un montant total de 15 000€.

Dans le cadre de sa politique sportive visant à renforcer le rayonnement et l'attractivité de son territoire, la CAGB, devenue depuis le 1^{er} juillet 2019 Grand Besançon Métropole, a voté au conseil communautaire du 29 juin 2018 le principe d'un soutien aux clubs de sports individuels dont certains athlètes représentent un fort potentiel olympique pour Tokyo 2020.

Ce soutien vise à offrir aux clubs et aux athlètes des conditions de préparation améliorées.

Au regard des critères d'éligibilité de ce dispositif, le Bureau du 13 septembre 2018 a validé l'accompagnement des clubs suivants pour la saison 2018/2019 :

- Club Pugilistique Bisontin : Jordan NOBLET, Illman MUKHTAROV, Stéfan CLEMENT et Medhi MESSAOUDI (nationalité marocaine)
- Club Sauvegarde de Besançon : Laura SIVERT
- Amicale Cycliste Bisontine : Morgan KNEISKY (sportif professionnel)
- Doubs Sud Athlétisme : Antonin BOYER (subvention non versée suite au départ du DSA au 1er novembre de M. Boyer)
- Société de Tir de Besançon : Pierre GUILLAUME-SAGE

Les résultats obtenus par les athlètes suivants attestent d'un projet sportif plus que jamais tourné vers les JO de Tokyo :

Laura Sivert, championne du monde par équipe, participation au prochain tournoi de qualification olympique

Morgan Kneisky, membre de l'équipe FDJ continental

Pierre Guillaume-Sage champion de France Tir à 10m et 50m

Illman Mukhtarov, champion de France catégorie Libre

Mehdi Messaoudi, vice-champion de France catégorie Gréco

Il est proposé de renouveler le soutien de Grand Besançon Métropole à leur club respectif.

En revanche, **Jordan Noblet** et **Stéfan Clément** du CPB ne figurant plus sur les listes de sportif de haut niveau du ministère, on peut s'interroger sur leur potentiel olympique.

Il est proposé de les retirer de ce dispositif de soutien.

Awa SENE championne de France du 100m haies et licenciée à Doubs Sud Athlétisme peut légitimement envisager une participation aux JO de Tokyo en cas de qualification aux championnats du monde d'athlétisme organisés à Doha en octobre 2019.

Il est proposé de l'intégrer à ce dispositif de soutien sous réserve de qualification aux championnats du monde.

Pour la saison 2019/2020, il est proposé d'accompagner les clubs suivants :

- Club Pugilistique Bisontin : Illman MUKHTAROV et Medhi MESSAOUDI
- Club Sauvegarde Besançon : Laura SIVERT
- Amicale Cycliste Bisontine : Morgan KNEISKY
- Société de Tir de Besançon : Pierre GUILLAUME-SAGE
- Doubs Sud Athlétisme : Awa SENE

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution de 5 subventions d'un montant total de 15 000€ dans le cadre du soutien aux clubs sportifs de haut niveau pour la saison 2019/2020 :

- o 5 000€ au CLUB PUGILISTIQUE BISONTIN
- o 2 500€ au CLUB SAUVEGARDE DE BESANCON
- o 2 500€ à l'AMICALE CYCLISTE BISONTINE
- o 2 500€ à la SOCIETE DE TIR DE BESANCON
- o 2 500€ à DOUBS SUD ATHLETISME

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU 1er Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 30 Contre: 0 Abstention: 0

Ne prennent pas part au vote: 0